



«Votre service juridique»: pour la sécurité en droit

Les questions, les incertitudes et les litiges de nature juridique sont de plus en plus fréquents dans le quotidien professionnel. Et lorsque ce genre de cas se produit, il serait bien pratique d'avoir ses propres juristes à disposition. C'est précisément ce que nous vous proposons grâce à notre assurance de protection juridique: vous bénéficiez d'un conseil personnalisé pour toutes vos questions de droit, pouvez faire examiner vos contrats et bénéficiez d'un accompagnement par nos spécialistes en cas de litige. Par ailleurs, vous avez accès à des prestations juridiques complémentaires. Les modules proposés vous offrent toute la souplesse nécessaire pour calibrer votre protection juridique en fonction de vos besoins personnels, tout en bénéficiant d'une couverture optimale.

Vos avantages:

- ✓ **Prévention des conflits:** nous sommes à vos côtés pour désamorcer les différends.
- ✓ **Accompagnement juridique compétent:** avec nous comme partenaire, vous connaissez vos droits.
- ✓ **Soutien simple:** confiez-nous vos questions juridiques en toute flexibilité.
- ✓ **Maîtrise des coûts:** ne vous préoccuez pas des frais d'avocat. Avec notre assurance de protection juridique, vous gardez le contrôle des frais liés à vos questions juridiques.

Pour en profiter:

Somme d'assurance	Vous pouvez choisir: • CHF 600 000 • CHF 1 000 000 • CHF 1 500 000	Plus votre somme d'assurance est basse, plus votre prime l'est aussi.
Cinq modules au choix	Vous pouvez compléter le module de base «Vie quotidienne de l'entreprise» par d'autres modules afin d'adapter votre protection juridique à vos besoins et à vos risques.	Vous ne souscrivez que les modules qui couvrent vos risques individuels et ne payez que les prestations dont vous avez besoin.
Validité territoriale	Avec «Droit PLUS», vous pouvez choisir la validité territoriale qu'il vous faut et définir où vous avez besoin d'une protection juridique.	Si vous ne prenez pas la protection juridique valable dans le monde entier, votre prime sera plus basse.
Assurance PME	Vous pouvez conclure plusieurs modules dans le cadre de l'assurance PME et les combiner en fonction de vos besoins.	De la sorte, vous bénéficiez d'un rabais de combinaison dans le cadre de l'assurance PME.

Aperçu de vos modules de protection juridique:**Vie quotidienne de l'entreprise**

Votre protection en cas de questions juridiques et de litiges en rapport avec l'activité de votre entreprise. «Vie quotidienne de l'entreprise» est le module de base. Il peut être complété par d'autres modules.

Service de premier plan:

Renseignements en ligne concernant la solvabilité de particuliers et d'entreprises dans le monde entier.

Couverture complémentaire au choix:

- Droit des raisons de commerce

En savoir plus sur le module de base [«Vie quotidienne de l'entreprise»](#).

[Voir la vidéo](#)**Véhicules**

Votre protection en cas de questions juridiques ou de litiges relatifs à des véhicules, à des voyages d'affaires ou à des infractions routières – en complément du module «Vie quotidienne de l'entreprise».

En savoir plus sur le module [«Vie quotidienne de l'entreprise»](#).

[Voir la vidéo](#)**Collaboratrices et collaborateurs**

Votre protection en cas de questions juridiques ou de litiges en tant qu'employeur avec vos salariées et salariés – en complément du module «Vie quotidienne de l'entreprise».

Service de premier plan:

Un coaching neutre, non juridique dispensé par AXA WeCare est inclus au besoin.

En savoir plus sur le module [«Collaboratrices et collaborateurs»](#).

[Voir la vidéo](#)**Clients et fournisseurs**

Votre protection en cas de questions juridiques ou de litiges avec des clientes et des clients, des fournisseurs et d'autres prestataires, en complément du module «Vie quotidienne de l'entreprise».

Service de premier plan:

Ce module comprend le recouvrement de trois créances par année d'assurance.

Couvertures complémentaires au choix:

- Encaissement PLUS
- Droit douanier
- Appels d'offres publics

En savoir plus sur le module [«Clients et fournisseurs»](#).

[Voir la vidéo](#)**Droits supplémentaires**

Vous pouvez souscrire ce module en complément du module de base «Vie quotidienne de l'entreprise». Vous étendez ainsi votre couverture d'assurance à des domaines du droit supplémentaires, pour une protection juridique maximale.

Vous choisissez l'étendue de votre couverture:

- Conseil juridique PLUS
- Protection juridique PLUS

En savoir plus sur le module [«Droits supplémentaires»](#).

[Voir la vidéo](#)**Votre service juridique, toujours à vos côtés**

Conseils juridiques gratuits assortis de check-lists et de modèles ou générateur gratuit de certificats de travail sur MyRight: nos services simplifient votre quotidien professionnel. En outre, vous bénéficiez de notre réseau d'avocates et d'avocats et pouvez compter sur un partenaire solide à vos côtés.

